

Cit'ergie

European Energy Award®



Ville de **Vire**

Une ville qui maîtrise ses dépenses énergétiques et réduit son empreinte écologique

Portrait

Type de collectivité : **Commune**

Population : **11 999 habitants**

Région : **Basse-Normandie**

Obtention du label : **2013**

Niveau actuel du label : **Cit'ergie®**

Echéance de renouvellement de la labellisation Cit'ergie® : **2017**



Ce qu'apporte Cit'ergie®

En 2008, la Ville de Vire décide de créer la commission du développement durable. Une volonté politique d'organiser la méthode apparaît alors et plusieurs options se profilent : PCET, Agenda 21 et Cit'ergie®. Ce dernier est apparu plus proche, plus lisible et plus en adéquation avec la situation de la collectivité viroise, qui disposait d'un socle solide et laissait la porte ouverte à d'éventuels engagements vers d'autres processus.

Depuis 2010, le score a progressivement évolué, passant de 30% à 41%, ce qui a donné une motivation supplémentaire à l'ensemble de l'équipe, aussi bien du côté des élus que des techniciens. Un responsable bâtiments et génie climatique a renforcé l'équipe en mai 2013.

Cit'ergie® a permis de structurer les actions de la collectivité dans les domaines du développement durable et des économies d'énergie et a créé une transversalité entre les services.

Ils ont dit...

« Avec Cit'ergie®, nous nous organisons pour défendre les habitants contre la précarité énergétique : incitation des bailleurs sociaux à l'isolation des bâtiments collectifs et aides programmées pour la réhabilitation des logements anciens.

Pour mémoire, si l'énergie continue à augmenter sur une pente moyenne de 5% par an, la facture énergétique des ménages doublera sous 15 ans, en euros constants. »

PIERRE HELBERT,
VICE-PRÉSIDENT DE LA
COMMISSION ENVIRONNEMENT

Le label Cit'ergie® en bref

Cit'ergie® est l'appellation française du label european energy award® (eea) mis en oeuvre dans plusieurs pays européens (Allemagne, Autriche, Suisse...) et déjà accordé à plus de 1100 collectivités européennes. En France, le label est porté et diffusé par l'ADEME via ses directions régionales.

En plus de valoriser les politiques énergétiques durables et ambitieuses des collectivités territoriales, Cit'ergie® est un outil opérationnel structurant qui contribue activement à la réalisation d'un Plan Climat Energie Territorial, d'un Agenda 21, au respect des engagements de la Convention des Maires, et à la mise en oeuvre de la politique énergie-climat.

En savoir

Chef de projet
Cit'ergie® :
Camille Lemaitre
02 31 66 28 30
CLemaitre@ville-vire.fr

Site du label
Cit'ergie® :
www.citergie.ademe.fr

Site du forum eea® :
www.european-energy-award.org

Conseillère Cit'ergie® :
Elodie Houguet



Cit'ergie® permet à la collectivité de bâtir ou de renforcer sa politique énergétique dans un processus d'amélioration continue.

Véritable guide méthodologique pour renforcer la politique énergétique des collectivités, le processus du label se conduit en quatre temps avec l'appui d'un conseiller Cit'ergie® :

1. un état des lieux de la situation initiale qui s'appuie sur un catalogue standardisé de soixante-dix-neuf actions réparties dans six domaines ;
2. la définition d'un programme pluriannuel de politique énergie-climat ;
3. la labellisation (si la collectivité a mis en oeuvre au moins 50% de possibilités d'actions et de progression) avec l'intervention d'un auditeur ;
4. enfin, la mise en oeuvre s'opère en continu et tous les quatre ans, le label est remis en jeu par un nouvel audit.

Quelques actions de Vire dans les six domaines du label

Développement territorial

Le programme d'actions a été rédigé et validé avec un planning annuel. La Ville communique en interne et en externe sur Cit'ergie®.

Patrimoine de la collectivité

Des équipements favorisant le développement des énergies renouvelables ont été installés (géothermie, 3 chaudières à microcogénération, chaudières à condensation, panneaux thermiques).

L'éclairage public a été amélioré avec des ampoules à basse consommation Cosmowatt (40 W) et l'installation de lampadaires à projecteur LED.

Approvisionnement en énergie, eau et assainissement

Des compteurs de consommation électrique (photo 1) ont été mis à disposition du grand public. Les compteurs d'eau ont été changés et des têtes émettrices ont été mises en place. Les déchets de cantine scolaire sont compostés.

Mobilité

Une convention de covoiturage a été signée avec l'association L'Étape.

Une passerelle au-dessus de la Vire a été créée pour connecter deux voies vertes.

Un « carapatte » a été lancé pour une école.

65 vélos à assistance électrique (photo 2) sont loués à la population viroise.

Organisation interne

Une cellule génie climatique a été créée.

Les agents faisant beaucoup de déplacements ont été formés à l'écoconduite.

Les Certificats d'économie d'énergie sont comptabilisés.

Communication et coopération

Des affiches Display ont été créées pour les bâtiments publics.

Des visites de sites exemplaires tels que la chaufferie bois, sont organisées.

Des actions sont réalisées avec les scolaires comme le remplacement des serviettes papier par des serviettes en tissu.



1 - La ville a mis à disposition des compteurs électriques



2 - Des vélos à assistance électrique sont loués à la population